

FLASH-INFO

LACHAPELLE-SOUS-CHAUX

NOVEMBRE 2022



SOMMAIRE

2

Édito

3

Votre Municipalité

5

Vie de notre commune

8

Juste pour vous...

HORAIRES MAIRIE

lundi

8.00 -11.00 12.00 -15.00

mardi

8.00 -11.00

mercredi

8.30 -11.00 14.00 -16.00

jeudi

8.00-12.00

vendredi

8.00 -12.00

*Les élus sont présents à la mairie
chaque samedi de 10.00 à 12.00.*

CONTACT

Mairie :

téléphone

03 84 27 53 78

mail

mairie.lsc@wanadoo.fr

CCAS :

ccas.lachapellesouschaux@gmail.com

ÉDITO

Chers Chapelottis,

La fête de la bière du 24 septembre a sonné la fin de l'été et de toutes nos festivités : une belle manifestation qui a rassemblé de nombreuses personnes de notre village et d'ailleurs, grâce à la mobilisation de nos associations. Que tous les bénévoles soient ici remerciés pour leur engagement et leur dévouement.

La rentrée, synonyme de travail pour les élèves et les actifs, l'a été aussi pour notre village avec le démarrage des travaux de la boucle villageoise. Vous pouvez lire dans ce flash le détail de leur état d'avancement.

Et d'autres projets se dessinent déjà...comme celui de l'éclairage public. Si l'extinction nocturne n'est pas, pour l'instant, une finalité en soi dans notre village, la mise en place de luminaires LED devrait permettre d'économiser environ 40 % sur les factures d'électricité de l'éclairage public.

Avec 86 points lumineux répartis sur l'ensemble de Lachapelle-sous-Chaux, cette transformation permettra à notre village de maîtriser et de réduire considérablement la consommation énergétique, d'adapter l'éclairage en fonction des besoins de la commune et de ses habitants mais également de préserver notre biodiversité en diminuant la pollution lumineuse qui perturbe les écosystèmes.

Sous réserve de l'obtention de subventions, l'entreprise Baumgartner devrait procéder dès ce printemps au changement des 86 lampes et leurs supports. Ces nouvelles ampoules, équipées d'une horloge intégrée, permettront d'abaisser l'intensité de l'éclairage à 50% à partir de 23h jusqu'à 5h du matin.

Si, par la suite, nous envisageons d'aller plus loin et d'éteindre complètement l'éclairage public, nous reviendrons vers vous afin d'échanger sur cette proposition.

A l'approche de l'hiver et des fêtes de fin d'année, je vous souhaite de passer de bons moments en famille et entre amis, en espérant que 2023 nous apportera davantage de sérénité.

Bien à vous,

Anne-Sophie PEUREUX-DEMANGELLE



VOTRE MUNICIPALITÉ

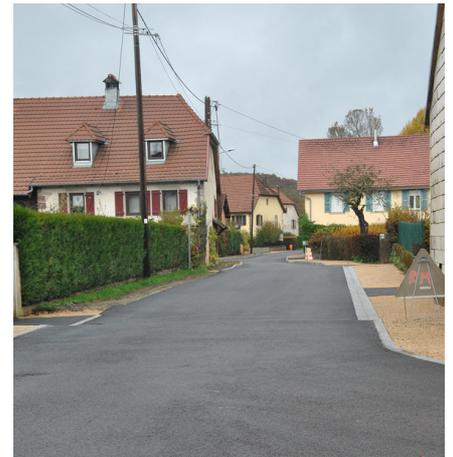
PREMIÈRE ÉTAPE DE LA BOUCLE

Après une réparation de la chaussée, rue de Bellevue, au niveau de la Corite, les travaux de réfection de la boucle ont débuté le 3 octobre par la rue du Rhône et la création du cheminement piétonnier qui, à terme, fera le tour du village. Une double écluse a été créée, et le carrefour rues du Moulin et du Rhône a été aménagé, avec création d'un plateau.

En parallèle, l'intersection des rues de la Libération et de Bellevue a elle aussi été transformée, avec la suppression du rond-point, et un rétrécissement du carrefour, permettant à la fois de réduire la vitesse, souvent excessive à cet endroit, et de redessiner l'espace public, plus large devant les propriétés privées.

Le premier quai bus de la boucle, aux normes PMR, a été implanté rue de Bellevue.

Cette première phase verra aussi la réfection de la rue du Moulin jusqu'au carrefour avec la rue de Bellevue, incluant le pont, qui, toujours dans un souci de sécurisation des piétons, ne permettra le passage que d'un véhicule à la fois.



Avancée des travaux rue du Rhône

LANCEMENT DE LA 2ÈME PHASE

Les demandes de subventions de la deuxième phase ont d'ores et déjà été envoyées aux services de l'État.

Les travaux auront lieu courant 2023.

Cette seconde partie concernera entièrement la rue de Bellevue, entre la rue de la Colline et le numéro 38, situé un peu avant le départ des chemins du Malsaucy.



Le nouveau carrefour rues de la Libération et de Bellevue

CAMPAGNE DE RECENSEMENT

Le recensement de la population, qui a normalement lieu tous les 5 ans, a été repoussé d'un an en raison du Covid.

La campagne de recensement sera organisée dans notre village du 18 janvier au 19 février prochain.

Vous recevrez un document dans votre boîte aux lettres, et vous aurez la possibilité de répondre seul sur internet ou de remplir le questionnaire avec l'agent recenseur.

Vous recevrez davantage d'informations courant janvier par voie d'affichage et Illiwap.

Les réponses sont uniquement utilisées à des fins statistiques par l'INSEE et sont totalement confidentielles. Pour rappel, le recensement de la population étant d'utilité publique, tout citoyen doit y répondre et ne peut fournir de données erronées.

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie qui vous mettra en relation avec la coordinatrice communale, Florence MALSOT.



BÂTIMENT RUE DES VOSGES

Les travaux de construction du hangar de stockage qui sera situé rue des Vosges, débuteront début décembre.

Le bâtiment devrait être achevé pour Noël. Il permettra le stockage du matériel communal et pourra être mis à disposition des associations pour entreposer du matériel encombrant.

TRAVAUX ÉNERGÉTIQUES

Vos travaux de réfection de toitures, façades, de changements d'ouvrants etc... peuvent être l'occasion de renforcer la qualité thermique de votre maison.

L'association Gaïa Energies conseille tous les particuliers sur les questions d'énergie. Sa mission s'exerce comme un service public, elle est totalement gratuite et sans lien commercial avec quelque entreprise que ce soit.

Les conseillers de l'Agence Gaïa peuvent être contactés au 03 84 21 10 69.

RECENSEMENT DES DÉTENTEURS D'ANIMAUX

Dans le cadre de la lutte contre les maladies animales, et afin de prévenir l'introduction et la propagation de maladies en France et dans notre département, les services vétérinaires en charge de la santé et protection animales réalisent un recensement des détenteurs de porcs, sangliers, ovins, caprins, bovins, équidés et volailles des communes du Territoire de Belfort.

Si vous êtes concerné par ce recensement, merci de vous faire connaître à la mairie qui vous indiquera la marche à suivre.

AFFOUAGE / COUPE BOIS

Coupes 2023 : cette année, une trentaine de personnes ont sollicité un lot de bois. 15 lots étaient disponibles et ont été attribués par tirage au sort le 23 novembre au prix de 90€. Les bois seront marqués par le technicien ONF avant d'être coupés.

Au-delà de sa dimension sociale, l'affouage permet l'entretien des forêts.



Pour recevoir en temps réel les actualités du village, téléchargez l'application Illiwap. Recherchez notre commune, manuellement ou en scannant le QR code ci-contre.



VIE DE NOTRE COMMUNE

HALLOWEEN AU VILLAGE

Carole, notre secrétaire de mairie a fait trembler les visiteurs qui se sont aventurés à franchir le pas de la porte de son bureau.



Lundi 31 octobre, une vingtaine de familles ont participé à la marche organisée par le Tennis Club de Lachapelle pour la soirée d'Halloween. Le rendez-vous a eu lieu au Club house à 15.30 où ont été maquillés les enfants qui le désiraient. Ces derniers ont ensuite été répartis en cinq groupes pour sillonner les rues du village jusqu'en début de soirée, sur cinq parcours différents. À la fin de cette chasse aux bonbons, tout le monde s'est retrouvé au club house pour fêter dignement la fin de la soirée, autour de plats tous plus horribles les uns que les autres (concoctés par les participants), au son d'une playlist aux titres cauchemardesques. Ce moment très convivial a réuni des familles de la banlieue parisienne et de Troyes dont les enfants passaient quelques jours de vacances chez leurs grands parents chapellotis. Un vif et franc succès ! Bravo aux organisateurs !



ANIMATION DE NOËL AU MARCHÉ

Vendredi 16 décembre, à partir de 17H00, la salle communale sera ouverte aux habitants et artistes du village et des alentours, qui souhaiteraient exposer leurs compositions.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie afin d'être renseignées sur les modalités.

Le vin chaud sera de la partie !

Un doux rappel des marchés estivaux qui viendra nous réchauffer en début d'hiver!

LES CHATS P'LOTIS

L'association Les Chats P'Lotis entame sa 3^{ème} année d'existence. Après un passage difficile où elle a frôlé la dissolution, l'association a repris vie grâce à l'obtention de bons de stérilisations par l'Association Brigitte Bardot. La Présidente, Sabrina OPOVIN, bataillait depuis 3 ans pour les obtenir, et son acharnement a été récompensé puisque ce sont 10 bons qui ont été attribués pour 2022.

Ils seront tous utilisés cette année, ce qui, espérons-le, permettra d'en obtenir encore davantage l'année prochaine.

2023 verra de grands changements se profiler, notamment avec un possible renouvellement de l'équipe, lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu au 1^{er} trimestre 2023.

Petit appel : il manque une caisse de piégeage, qui a été oubliée chez un particulier lors d'une intervention. Si vous en trouvez une dans votre jardin ou votre grange, merci de le faire savoir en vous adressant en mairie à Carole POLARD.

Vous trouverez, dans ce flash info, les bulletins d'adhésion pour 2023. La cotisation s'élève à 20€. Il reste une douzaine de calendriers 2023 que vous pouvez vous procurer en mairie au tarif de 5€ l'unité.

L'équipe des Chats P'Lotis remercie une fois encore les personnes qui la soutiennent.

L'ÂGE DE BIÈRE



Nous l'avions annoncée dans le précédent Flash Info, la première édition de L'âge de Bière a eu lieu le samedi 24 septembre.

La journée a débuté sous la pluie avec le vide-grenier, où une quarantaine d'exposants a répondu présent.

L'après-midi, après s'être restaurés au stand de restauration rapide, les visiteurs ont pu admirer les oeuvres d'artistes locaux et assister à l'élection du meilleur micro-brasseur.

La journée s'est terminée avec un repas chaud et le concert du groupe Week-End.

La plupart des associations du village se sont associées à Territoire de Découvertes, qui était à l'origine de ce beau projet, à l'occasion du centenaire de notre département

Cet effort commun a permis de faire de cette journée une franche réussite.

COMMANDES GROUPÉES

La démarche, qui avait été initiée par la commune pour bénéficier de tarifs groupés sur le fuel et le pellet, est malheureusement tombée à l'eau en raison du contexte de crise de l'énergie.

Nous sommes au regret de constater que les fournisseurs ont décliné nos appels d'offre.

Nous espérons pouvoir reconduire cette action, cette fois avec succès.

LIBÉRATION DES ARBRES

Les enfants de l'école de Lachapelle-sous-Chaux ont entendu la supplique des arbres de la cour d'école.

Ils s'en sont fait les porte-parole, et ont sollicité Mme le Maire pour libérer les arbres de la gangue de béton qui entourait leur pied.

C'est ainsi qu'après un temps d'échange, les enfants et la Maire ont décidé de demander à Willy FERRY d'ôter le béton.

Les enfants se chargeront de l'aménagement du pied des arbres.

NOËL ET LE CCAS

Le CCAS organise comme chaque année un repas de Noël à destination des aînés. Il aura lieu le dimanche 4 décembre à partir de 12h00.

Une animation sera prévue pour votre plus grand plaisir.

Cette année encore, deux autres choix sont possibles, la formule traiteur ou le colis garni.

L'équipe municipale sera mobilisée aux côtés des membres du CCAS pour que cette journée conviviale soit une réussite.

L'après-midi récréatif des enfants aura lieu cette année le 17 décembre.

Au programme, spectacle de magie et goûter partagé avec les parents!



VOEUX DE LA COMMUNE

Cette année, la cérémonie des voeux pourra se tenir. La date retenue est le **vendredi 13 janvier à 18h30.**

Venez nombreux partager cet important moment de la vie du village.

LES VENDREDIS ESTIVAUX

Durant toute la période estivale, les tables et bancs étaient de sortie aux heures de marché. Au fil des semaines, ces buvettes sont devenues un rendez-vous attendu et apprécié des chapelottis.

Tenues par des bénévoles de différentes associations, elles ont été l'occasion de nombreux échanges autour d'un verre, de charcuterie ou d'une pizza partagée.

Les buvettes ont été, entre autres, mises en musique par Jean-Marie Podrazza, régulièrement présent.

La dernière a fait intervenir le Country Club de Sermamagny. Petits et grands ont suivi le pas.

Les festivités prévues le 16 décembre prochain seront une occasion de faire revivre ces moments de convivialité.



VOUS AVEZ LA PLUME...

À partir du prochain Flash, pour la nouvelle année 2023, nous avons décidé de laisser "parler" les habitants du village désireux de se présenter et de partager une recette, un livre, un conseil jardin ou bricolage...

N'hésitez pas à contacter la mairie qui vous mettra en relation avec les élus responsables de la communication.

LA FAMILLE GRANDVOINET, UNE FAMILLE DE RÉSISTANTS

Le 10 octobre 1944, 28 résistants qui faisaient partie, pour la plupart, des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) furent emmenés à Banvillars pour y être fusillés.

Parmi eux, Joseph et Roger, le père et le frère de Jean GRANDVOINET, y ont perdu la vie.

Ainsi, chaque année à cette même date, la commune honore la mémoire de ces résistants en participant à la cérémonie, au charnier de Banvillars.

11 NOVEMBRE

La commémoration de l'armistice s'est déroulée samedi 12 novembre. Gilles HAMMERER s'est fait remettre l'insigne de porte-drapeau 3 ans. M Hammerer honore ainsi la mémoire de son père, Robert Hammerer, ancien combattant, décédé cette année. L'appel des morts a été effectué par Clara BIDEAUX et Cléa PEUREUX, âgées de 9 ans, qui ont ainsi perpétué la mémoire des villageois morts au combat.



JUSTE POUR VOUS...

GÂTEAU CHOCOLAT GANACHE



Ingrédients :

- 200 gr de chocolat noir
- 200 gr de beurre demi sel
- 5 oeufs
- 110 gr de sucre glace

Préchauffez le four à 180° C.

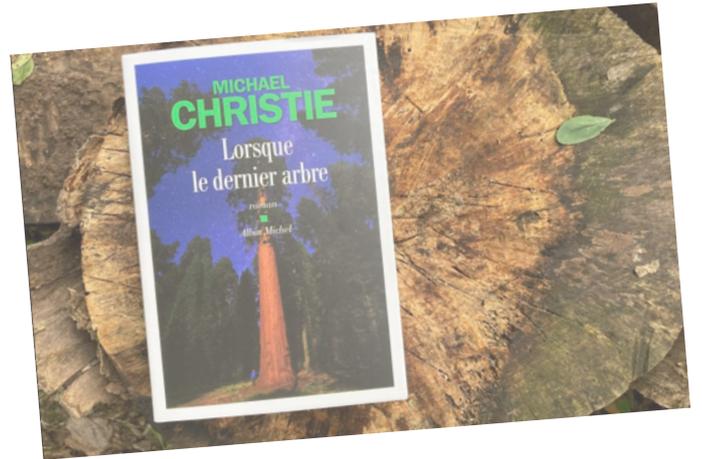
Faites fondre doucement dans une casserole le chocolat avec le beurre.

Insérez un à un les oeufs en fouettant régulièrement.

Rajoutez le sucre glace tamisé à la préparation. Découpez un papier sulfurisé à la dimension du fond de votre moule, versez-y la préparation.

Enfournez pendant environ 1/2 heure (le gâteau ne doit plus trembler pour être cuit)

Bonne dégustation, amis Chapelottis 😊 !!!



LORSQUE LE DERNIER ARBRE MICHAEL CHRISTIE

D'un futur proche aux années 1930, Michael Christie bâtit, à la manière d'un architecte, la généalogie d'une famille au destin assombri par les secrets et intimement lié à celui des forêts. 2038. Les vagues épidémiques du Grand Dépérissement ont décimé tous les arbres et transformé la planète en désert de poussière. L'un des derniers refuges est une île boisée au large de la Colombie-Britannique, qui accueille des touristes fortunés venus admirer l'ultime forêt primaire. Jacinda y travaille comme de guide, sans véritable espoir d'un avenir meilleur. Jusqu'au jour où un ami lui apprend qu'elle serait la descendante de Harris Greenwood, un magnat du bois à la réputation sulfureuse. Commence alors un récit foisonnant et protéiforme dont les ramifications insoupçonnées font écho aux événements, aux drames et aux bouleversements qui ont façonné notre monde. Que nous restera-t-il lorsque le dernier arbre aura été abattu ? Fresque familiale, roman social et écologique, ce livre aussi impressionnant qu'original fait de son auteur l'un des écrivains canadiens les plus talentueux de sa génération.